

Information patients : VUPB est une étude sur la comparaison et l'analyse de la prise en charge des vertiges dans les services d'accueil des urgences de Besançon et de Pontarlier.

Le CHU de Besançon mène une recherche d'intérêt public dénommée VUPB, et qui relève du domaine des urgences. Cette étude pourrait permettre d'améliorer la prise en charge des vertiges dans les services d'urgence, de réduire le nombre d'imageries réalisées, de réduire le temps d'attente aux urgences et le nombre d'avis spécialisé demandés ainsi que diminuer le coût lié à leur prise en charge.

L'objectif de cette étude est de comparer la prise en charge des patients consultant au sein des Services d'Accueil des Urgences (SAU) de Besançon et de Pontarlier pour vertige et d'étudier l'impact des différentes ressources disponibles sur le délai de prise en charge et sur les erreurs diagnostiques chez les patients atteints de vertige

Pour la réalisation de cette étude, les données de santé des patients pris en charge du 01/01/2023 au 31/12/2023 dans les services des urgences adultes du CHU de Besançon seront collectées.

Le traitement de ces données de santé sera réalisé conformément aux articles 14 et 15 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et notamment l'article 6.1.a sur le fondement du consentement au traitement de vos données à caractère personnel.

Seules les données strictement pertinentes, adéquates et limitées à ce qui est nécessaire au regard des objectifs de la recherche seront utilisées. Ces données seront pseudonymisées et vous serez identifiés au moyen d'un code. Seront ainsi collectés les données suivantes : les antécédents médicaux, les caractéristiques du vertige, les symptômes associés, le type d'imagerie réalisé et la durée de réalisation, l'avis des spécialistes, le diagnostic établi et le délai total de prise en charge.

Elles proviennent :

- du dossier médical issu du logiciel des urgences adultes.

Pour les besoins de la recherche, ces données pourront être amenées à être consultées par les professionnels de santé intervenant dans la recherche, les personnes assurant le pilotage de la recherche, la saisie et l'analyse des données, ainsi que par les personnels d'autorités sanitaires et d'autorités publiques de contrôle légalement habilitées et le délégué à la protection des données (DPD) du CHU de Besançon.

Conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, vous disposez concernant vos données de santé utilisées dans le cadre de cette recherche :

- d'un droit d'accès à vos données ;
- d'un droit de demander la rectification des données qui vous concernent si celles-ci sont inexactes ou incomplètes ;
- d'un droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, à tout moment, sans avoir à justifier votre décision. Dans ce cas, les données qui auront été traitées antérieurement à votre opposition seront conservées. Aucune autre donnée ne sera ensuite collectée après votre opposition ;
- Si vous vous opposez au traitement de vos données, vous pouvez demander l'effacement de vos données déjà collectées. Certaines données préalablement collectées

ne pourront toutefois pas être effacées si leur suppression est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation de l'objectif de l'étude.

- d'un droit de limiter le traitement de vos données ;
- d'un droit de portabilité qui vous permet de récupérer les données que vous avez fournies.

Tous les droits concernant vos données personnelles s'exercent soit par l'intermédiaire du médecin investigateur soit directement auprès du délégué à la protection des données (DPD) de l'établissement promoteur (CHU de Besançon) : crdpd@chu-besancon.fr

À tout moment, vous pourrez demander des renseignements complémentaires sur l'utilisation éventuelle de vos données. Il sera répondu dans les meilleurs délais à vos demandes.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL en suivant le lien ci-après : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Seules les données pseudonymisées peuvent faire l'objet d'un transfert hors de l'Union européenne. Néanmoins, dans le cadre de cette étude, aucun transfert de données à caractère personnel n'est prévu.

Vos données à caractère personnel peuvent être conservées jusqu'à 2 ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche.

Vos données feront ensuite l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

Si vous pensez être concerné par cette étude et souhaitez exercer vos droits sur vos données à caractère personnel (opposition, accès, rectification, effacement), nous vous remercions de bien vouloir contacter :

- BORLE ANAIS : aborle@chu-besancon.fr

ou

- le délégué à la protection des données du CHU de Besançon : dpd@chu-besancon.fr.